



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 10 août 2021, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **498-2021** modifiant le règlement numéro 345-2014 relatif à l'émission des permis et certificats.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en version électronique : <https://villest-tite.com/wp-content/uploads/2022/03/reglement-498-2021-permis-certificat.pdf>

Fait, donné et signé à Saint-Tite
ce 11 août 2021.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Me Julie Marchand'.

Me Julie Marchand,
Greffière